



Direction générale de l'enseignement
obligatoire et de la pédagogie spécialisée
(DGEO)

Direction pédagogique (DP)
Office du soutien pédagogique et
de l'enseignement spécialisé
(OSPES)

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Demande de prestation / Service éducatif itinérant HORS-CANTON

À retourner à l'OSPES au moins six mois après la première prestation

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

Nom, prénom et fonction du professionnel chargé du dossier :

Structure / classe :

Date du début de la prise en charge : Fin :

NOM et prénom de l'enfant :
Date de naissance : Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Numéro d'élève DEF ¹ :
Nationalité :
NOMS, Prénoms des parents :
NOMS, Prénoms des représentants légaux :
Domicile légal : Rue
NPA + localité

Nombre de séances par semaines² :

moins d'une séance hebdomadaire

une séance hebdomadaire

plus d'une séance hebdomadaire - Nombre :

Préavis OSPES : du au **Date :** **Signature :**

Etablissement de pédagogie spécialisée :	Parents ou représentants légaux :
Date :	Date :
Signature et sceau :	Signature :

Annexes : Rapport médical transmis d'entente avec les parents ; Rapport d'évaluation pédagogique

¹ Si l'élève ne possède pas encore de numéro DEF, il est possible de le demander à l'OSPES, selon la procédure décrite pour les statistiques annuelles.

² La durée d'une séance est d'une heure trente.